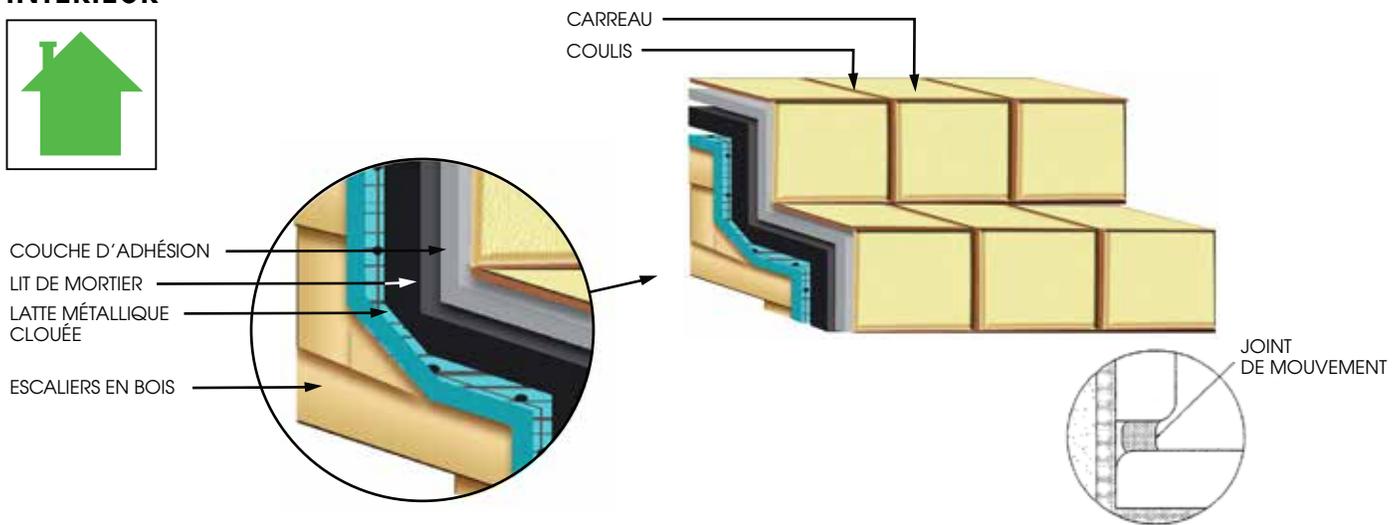


## INSTALLATION DE TUILE SUR DES ESCALIERS EN BOIS INTÉRIEUR SEULEMENT (318S-2009/2010)

**SUPPORTS RECOMMANDÉS : (C) MARCHES EN BOIS - INTÉRIEUR SEULEMENT** Clouer les lattes métalliques galvanisées au substrat de bois installé sur le dessus de la membrane de clivage (Pare-vapeur). Poser une couche de mortier et les carreaux selon les explications de la fiche 308W-2009/2010, tout en augmentant l'épaisseur minimum de la couche de mortier à 32 mm minimum sur les surfaces horizontales.

**INTÉRIEUR**



**MATÉRIAUX**

**CARREAU** : Céramique, porcelaine, mosaïque, grès cérame, aggloméré, terrazzo préfabriqué, pierre naturelle.

**LATTE MÉTALLIQUE** : 1.4 kg/m<sup>2</sup> (ASTM C847-96)

**LIT DE MORTIER** : (20 mm - 3/4" minimum) voir guide pour devis de tuile, mélanges section 2.5.3.

**COUCHE D'ADHÉSION** : Prolastic 6500/8500, Megaflex, Multirapid, Multiflex, Ceraflex, Optiflex ou Flex GT-30.

**COULIS** : POLY 500 avec sable, POLY 600 sans sable ou POLY 800 Precision époxy à base d'eau.

**JOINT DE MOUVEMENT** : POLY 400U ou POLY 400S.

### RESTRICTIONS

Les adhésifs organiques ne sont pas acceptables pour ces applications.

### AUTRES CONSIDÉRATIONS

- Pour un entretien facile, employer des tuiles à gorge ou des profilés de mouvement à gorge à la jonction des marches et contremarches. Où requis, procurer des surfaces tactiles, afin d'aider les handicapés visuel. Où requis, employer des lisières contrastantes de 50 mm de largeur près du nez de la première et de la dernière marche, ou aux endroits requis par les normes locales des bâtiments, près du nez de chaque marche.
- Du terrazzo préfabriqué et de la pierre naturelle peuvent être employés, à la condition que leurs qualités anti-dérapantes soient acceptables.
- Le lit de mortier peut être installé sur une couche éraflée fraîche.
- Des nez préfabriqués pour marche ou des insertions de carborundum doivent être employés pour augmenter les mesures préventives de sécurité.
- Pour minimiser le potentiel du fractionnement, utiliser un scellant ou un joint préfabriqué de mouvement à la jonction entre la marche et la contremarche.
- Une arrête biseautée ou arrondie est requise sur le nez de marche.
- Se référer aux Conditions Générales et Notes sur pages 5-12 et 301EJ-2009/2010.